

combien plus mériteroit-il d'être réduit en pratique !

Il avance un principe très-vrai sur *la Finance, le Clergé, la Magistrature & le Militaire* : « On ne » peut disconvenir (dit-il) qu'il ne fût désirable » que les fonctions de ces différens ordres fussent » exercées par le moins d'hommes qu'il est pos- » sible. » La vérité de ce principe se présente à quiconque sçait réfléchir. Cependant il seroit à souhaiter que l'Auteur en eût donné quelques raisons. Celle-ci nous frappe, quoiqu'elle ne soit ni la première ni la principale : c'est que la multitude des employés, dans les quatre ordres susdits, ne met souvent que de la confusion dans les emplois. Mais il faut voir ici les réflexions de l'Auteur sur chacune de ces professions. Nous ne recueillons que ce mot qui regarde le Clergé.

« Il y a sans contredit, en France, beaucoup » plus de Ministres de la Religion qu'il n'en » faut pour l'enseigner & pour en conserver le » dépôt. » Nous aurions ajouté que ce nombre est infiniment trop grand dans les Villes, & trop borné dans les campagnes : c'est encore apparemment un effet du génie National qui aime l'éclat & qui redoute, comme un mal, les fonctions obscures. Quand les Prélats imposent les mains, ils comptent procurer des Pasteurs à toutes les parties de leur troupeau ; mais l'Ordination consommée, ce qu'il y a de mieux élevé ou de plus instruit, parmi ces Ministres, prend son vol vers les grandes Villes, sur-tout vers la Capitale, & tâche de s'y procurer un établissement souvent très-inutile pour la Patrie & pour l'Eglise. En ceci nous ne faisons point la satire du Clergé ; & nous ne répétons que les discours
fortis